

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le ministre d'Etat

Paris, le 21 JUIN 2019

Monsieur le secrétaire général, Monsieur le secrétaire national

Vous m'avez interpellé par courrier du 13 juin 2019 sur les conséquences pour notre ministère des circulaires du Premier ministre des 5 et 12 juin 2019 relatives d'une part à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail et d'autre part à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat. Etant donné l'importance du sujet, vous estimez ma présence nécessaire au comité technique ministériel du 27 juin 2019, à l'ordre du jour duquel le point a été inscrit.

Je tiens tout d'abord à vous assurer que ce sujet retient toute mon attention et je suis conscient de la sensibilité qu'il revêt pour les organisations syndicales et les agents qu'elles représentent.

C'est pourquoi j'ai expressément mandaté la Secrétaire générale pour qu'elle vous apporte toutes les informations et les explications que vous jugerez nécessaires et pour conduire le dialogue social qui sera organisé sur ce sujet.

Je lui ai demandé de me rendre compte précisément des réflexions et analyses que vous porterez dans les échanges qui auront lieu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général et Monsieur le secrétaire national, l'expression de mes meilleures salutations.

  
François de RUGY

**Monsieur Patrick SAINT-LEGER, secrétaire générale du SNE-FSU**  
**Monsieur Maxime CAILLON, secrétaire national du SNUITAM-FSU**  
104 rue Romain Rolland  
93260 LES LILAS